

Je suis candidat d'un établissement public ou privé sous contrat ...

Je me rends sur l'application INCLUSCOL : <http://incluscol.ac-nantes.fr> muni de mes identifiants EduConnect. Je (ou mon responsable légal) crée la demande en répondant aux questions.

Une fois ma demande enregistrée, elle est en statut **Demande créée**
Je peux suivre l'avancée de son traitement en cliquant sur « Historique ».



Mes identifiants EduConnect m'ont été transmis par mon établissement scolaire.



... comment et par qui va être traitée ma demande ?

J'ai déjà des aménagements de scolarité (PAP, PAI, PPS) ET ils correspondent aux aménagements d'épreuves dont j'ai besoin pour l'examen. La procédure est dite « **SIMPLIFIÉE** » : je n'ai pas accès au catalogue des aménagements c'est normal. Les aménagements demandés seront saisis, en concertation, par mon établissement.

Je n'ai pas d'aménagements de scolarité OU les aménagements d'épreuves demandés ne correspondent pas/plus à mes aménagements de scolarité. La procédure est dite « **COMPLÈTE** ». Je dois saisir les mesures souhaitées et téléverser mes justificatifs médicaux ou paramédicaux.

L'équipe pédagogique de mon établissement **saisit** les mesures (procédure SIMPLIFIÉE) ou donne un **avis** sur chaque mesure demandée (procédure COMPLÈTE). Une fois cette phase terminée, ma demande passe en statut :

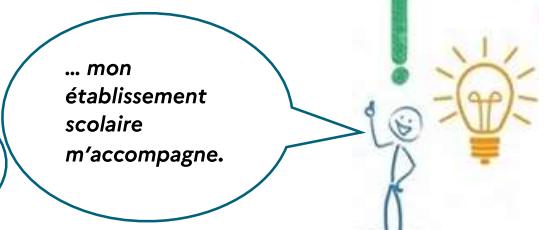
Traitée équipe pédagogique (simplifiée)

OU

Traitée équipe pédagogique



Si j'ai besoin d'aide pendant ma démarche...



... mon établissement scolaire m'accompagne.

Le médecin donne un **avis médical** sur chaque aménagement demandé. Ma demande passe en statut :

Traitée médecin



La Direction des Examens et Concours (DEC) décide des aménagements qui me sont accordés, conformément à la réglementation de l'examen.

Une fois cette phase terminée, ma demande passe en statut :

Traitée autorité administrative

... et après ?

Une notification est déposée dans INCLUSCOL (il m'appartient de la télécharger rapidement et de la conserver). Ce document me communique les aménagements qui me sont accordés.



Les centres d'épreuves sont **informés** des mesures d'aménagement de tous les candidats.



Par mesure de précaution, **j'imprime la notification d'aménagements d'épreuves** et je l'apporte le jour des épreuves en complément de ma convocation.

